

DOSSIER COMMUNAL

D'INFORMATION DES ACQUEREURS ET LOCATAIRES DE BIENS
IMMOBILIERS SUR LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES
MAJEURS

GIGEAN

I) Fiche synthétique

Fiche synthétique des risques inondation

II) PPR Inondation Prescrit

Extraits cartographiques

FICHE SYNTHÉTIQUE D'INFORMATION SUR LES RISQUES

COMMUNE DE GIGEAN

■ RISQUE IDENTIFIÉ

- ♦ Risque inondation PPRI

I) DESCRIPTIF SOMMAIRE DU RISQUE INONDATION

Le risque inondation sur la commune de Gigean a conduit M. le Préfet de l'Hérault à prescrire un PPRI le 23-12-2002.

Les études en cours permettront une prochaine approbation du PPRI.

- ♦ Nature de la crue et Caractéristiques de la crue :

La commune est concernée par le risque ruissellement pluvial et de débordement de ruisseaux :

Vire
Combes
Barbières
Vènes
Mouchas
Rieutord

Les événements historiques marquants sont :

Les crues de 1958, 1964, 1971, 1999.

- ♦ Intensité et qualification de la crue :

La crue est composée de 2 paramètres : la hauteur de submersion et la vitesse d'écoulement. Suivant l'intensité de ces éléments, la crue est qualifiée en types d'aléas dont la représentation figure sur la cartographie ci-jointe :

- aléa grave : hauteur de submersion supérieure à 0,50 m.
: hauteur de submersion inférieure à 0,50 mètre, avec vitesse supérieure à 0,50 m/
- aléa important: hauteur de submersion inférieure à 0,50 mètre, sans vitesse significative.

Une vitesse significative est une vitesse > à 0,50 m/s à partir de laquelle un adulte se déplace avec difficulté dans 0,50 m d'eau.